

Rapport sur les municipalités de l'Atlantique

*Quelles municipalités soutiennent le
mieux les PME?*

Alex Oulton, stagiaire en politiques publiques (2023)

FCEI

**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

En affaires pour vos affaires.

Table des matières

Avant-propos _____	2
Introduction _____	3
Responsabilité fiscale _____	4
Paperasserie _____	8
Soutien aux PME _____	15
Tableau des recommandations _____	22
Annexe A - Bulletins par indicateurs _____	23
Annexe B - Bulletins par municipalités _____	26
Annexe C - Méthodologie _____	33
Annexe D - Tendances relatives aux dépenses de fonctionnement des municipalités _____	36

Avant-propos

Le premier *Rapport sur les municipalités de l'Atlantique* de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) encourage les administrations municipales des provinces de l'Atlantique à aider les petites et moyennes entreprises (PME) à prospérer et à contribuer à la vie locale. Il les invite à instaurer des politiques qui permettront aux propriétaires de PME de se consacrer à ce qu'ils font le mieux : gérer leur entreprise.

Le présent rapport évalue les municipalités des provinces de l'Atlantique sur les plans de la responsabilité fiscale, de la réduction de la paperasserie et des politiques de soutien aux PME. Les notes attribuées aux municipalités ne se veulent pas officielles et ne servent qu'au suivi des progrès. L'idée est de fournir aux administrations municipales des points de référence pour s'améliorer dans les trois volets et apprendre les unes des autres. Ce rapport souligne également des initiatives municipales notables qui ont rendu l'environnement plus propice aux affaires.

La pandémie a révélé que les PME étaient essentielles et que les administrations municipales pouvaient s'adapter rapidement, au besoin. Par exemple, lorsque la capacité des salles à manger était limitée, de nombreuses municipalités ont facilité et rendu plus économique l'exploitation des terrasses. Ce rapport présente les difficultés que rencontrent les propriétaires d'entreprise dans les provinces de l'Atlantique, adresse des recommandations aux administrations municipales et indique quelles municipalités en font le plus pour soutenir les PME locales.

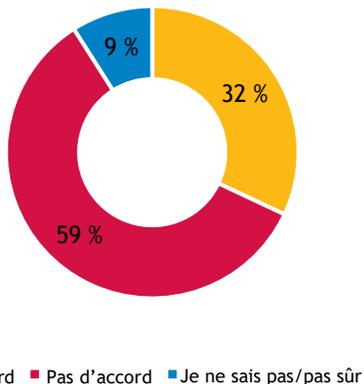
Introduction

Le *Rapport sur les municipalités de l'Atlantique* de 2023 met l'accent sur trois catégories considérées comme des facteurs clés dans la capacité d'une entreprise à fonctionner et à croître dans sa municipalité : la responsabilité fiscale, la paperasserie et le soutien aux PME. Malgré des progrès importants, le message des propriétaires d'entreprise est sans équivoque : les municipalités de l'Atlantique ont encore du travail à faire. Selon le *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique* mené en juillet 2023 par la FCEI, 6 propriétaires de PME sur 10 estiment que leur municipalité n'accorde pas la priorité aux besoins et aux défis des PME (voir la figure 1).

FIGURE 1

Les propriétaires de PME de l'Atlantique ne croient pas que les municipalités accordent la priorité à leurs besoins

Question : « Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec l'énoncé suivant : Notre municipalité accorde la priorité aux besoins et aux défis des PME. »



Source : FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, juillet 2023, n = 370.

Les trois catégories mesurées dans le présent rapport visent une finalité commune : aider les entreprises à prospérer. Aux fins de notre analyse, sept municipalités des provinces de l'Atlantique ont été sélectionnées en fonction de leur population et de leur région :

1. Saint John (Nouveau-Brunswick)
2. Fredericton (Nouveau-Brunswick)
3. Moncton (Nouveau-Brunswick)
4. Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
5. Municipalité régionale d'Halifax (MRH) (Nouvelle-Écosse)
6. Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB) (Nouvelle-Écosse)
7. St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Responsabilité fiscale

Dans cette section, on trouve des indicateurs visant à évaluer le fardeau fiscal que les municipalités font peser sur les PME.

Ces indicateurs sont les suivants :

1. Le budget municipal prévoit-il une réduction de l'impôt foncier pour les PME?
2. Les dépenses de la municipalité augmentent-elles plus vite que les taux d'inflation et de croissance démographique (croissance de la population)?

« *Les impôts municipaux sont et seront toujours une source de problèmes pour les PME¹.* »

- Propriétaire d'un commerce de détail, Terre-Neuve-et-Labrador

L'imposition et le contrôle des dépenses sont des priorités importantes pour les PME de l'Atlantique. Selon 72 % des propriétaires, les impôts et les coûts associés à la réglementation sont des préoccupations de taille pour leur entreprise et, à ce titre, il importe que les administrations municipales dépensent selon leurs moyens pour maintenir les impôts bas².

Indicateur de responsabilité fiscale n° 1 - Le budget municipal prévoit-il une réduction de l'impôt foncier?

Dans le sondage sur les municipalités de l'Atlantique, la priorité numéro un des propriétaires d'entreprise était la réduction de l'impôt foncier (voir la figure 2). Les trois quarts (72 %) des PME de l'Atlantique disent que ce serait la mesure la plus utile de la part de leur municipalité³. Par ailleurs, de nombreuses entreprises ne se sont pas tout à fait remises des fermetures et des dettes accumulées pendant la pandémie. Plus de la moitié des entreprises ont encore besoin d'aide ou de mesures d'allègement de la part des autorités publiques⁴. La réduction de l'impôt foncier est un bon moyen pour les administrations municipales d'aider les entreprises locales à se relever.

¹ FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, du 27 juin au 18 juillet 2023, n = 370.

² Idem.

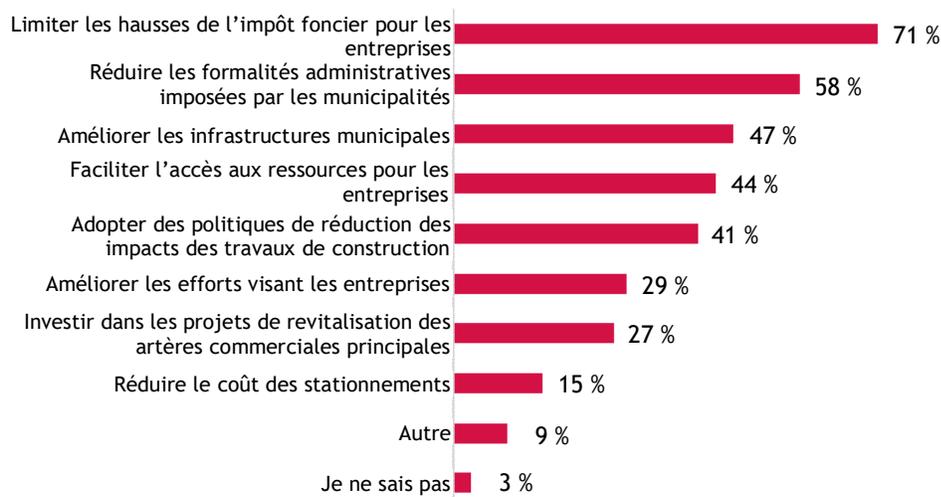
³ Idem.

⁴ FCEI, *Sondage Votre Voix - Mai 2023*, du 4 au 25 mai 2023, n = 370.

FIGURE 2

La limitation des hausses de l'impôt foncier compte parmi les principales priorités dans les provinces de l'Atlantique

Question : « Parmi les mesures suivantes, lesquelles devraient privilégier les administrations municipales pour soutenir votre entreprise? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes) »



Source : FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, du 27 juin au 18 juillet 2023, n = 370.

Pour cet indicateur, la note est basée sur l'engagement d'alléger l'impôt foncier sur les biens non résidentiels. Ainsi, les municipalités qui ont pris un engagement écrit en ce sens dans leur budget 2023-2024 obtiennent la note de 10, et celles qui ne l'ont pas fait, la note de 0.

Tableau 1

Indicateur 1 - Le budget municipal prévoit-il une réduction de l'impôt foncier?

	<i>Note</i>
Saint John (N.-B.)	0
Fredericton (N.-B.)	0
Moncton (N.-B.)	0
Municipalité régionale d'Halifax (MRH) (N.-É.)	0
Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB) (N.-É.)	S.O. ⁵
Charlottetown (Î.-P.-É.)	0
St. John's (T.-N.-L.)	0

Notation : 10 = le taux d'imposition des biens non résidentiels est appelé à diminuer dans le budget 2023-2024; 0 = le taux d'imposition n'est pas appelé à diminuer.

Aucune des municipalités de l'Atlantique n'a indiqué dans son budget 2023-2024 une intention de réduire le taux d'imposition des biens non résidentiels. La MRCB n'est pas notée pour cet indicateur, car son budget 2023-2024 n'était pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport. Bien qu'aucune des municipalités ne réduise le taux d'imposition des biens non résidentiels, certaines ont fait des démarches pour ajuster leur approche en matière d'impôt foncier.

Par exemple, à la suite d'une étude de la MRH sur une réforme fiscale, son taux d'imposition des biens non résidentiels dépend désormais de l'emplacement et de la valeur fiscale du bien immobilier. Le nouveau système fiscal est divisé selon le secteur géographique (parc industriel, centre-ville, communauté, zone rurale) et le revenu (0 M\$ à 1 M\$; 1 M\$ à 2 M\$; 2 M\$ ou plus). La ville a accordé un allègement fiscal aux propriétaires d'entreprise des secteurs « centre-ville » et « communauté » et a déplacé le fardeau vers les propriétaires du secteur « parc d'affaires »⁶. Soulignons également que dans son budget 2022-2023, St. John's a réduit de 0,1 % le taux d'imposition des propriétés commerciales.

Indicateur de responsabilité fiscale n° 2 - Les dépenses augmentent-elles plus vite que les taux d'inflation et de croissance démographique?

Il importe que les dépenses municipales n'augmentent pas plus vite que le taux d'inflation et le taux de croissance démographique. Il est compréhensible que les administrations municipales haussent leur budget pour maintenir les services qu'elles fournissent, mais elles doivent faire preuve de responsabilité fiscale et dépenser selon leurs moyens. La FCEI demande aux municipalités d'éviter

⁵ La MRCB n'est pas notée pour cet indicateur, car son budget 2023-2024 n'était pas en ligne au moment de rédiger le présent rapport.

⁶ Municipalité régionale d'Halifax, « Municipal Tax Rates 2023/24 », 2023. <https://www.halifax.ca/home-property/property-taxes/tax-rates>

autant que possible d'accroître l'imposition des PME pour compenser les dépassements de budget et de songer à imposer au même taux les biens résidentiels et non résidentiels.

Pour cet indicateur, les notes ont été établies en fonction de la variation en pourcentage du taux de croissance démographique, du taux d'inflation et des budgets de fonctionnement depuis cinq ans. Le tableau 2 classe les budgets de fonctionnement municipaux par rapport au taux d'inflation (IPC) et au taux de croissance démographique. Une note globale a été calculée à partir des colonnes A et B afin d'indiquer quelles municipalités ont bien contrôlé leurs dépenses de 2018 à 2022), période choisie parce qu'elle commence avant la pandémie et se termine après la pandémie. Des précisions méthodologiques sont fournies à l'annexe C.

Tableau 2

Indicateur n° 2 - Les dépenses augmentent-elles plus vite que les taux d'inflation et de croissance démographique⁷?

	Les dépenses augmentent-elles plus vite que le taux d'inflation? (A)	Les dépenses augmentent-elles plus vite que le taux de croissance démographique? (B)	Note globale (A+B)/2
Saint John (N.-B.)	Non (10)	Non (10)	10
Fredericton (N.-B.)	Non (10)	Non (10)	10
Moncton (N.-B.)	Non (10)	Non (10)	10
MRH (N.-É.)	Non (10)	Non (10)	10
MRCB (N.-É.)	Non (10)	Oui (0)	5
Charlottetown (Î.-P.-É.)	Non (10)	Non (10)	10
St. John's (T.-N.-L.)	Non (10)	Non (10)	10

Notation (A) : 10 = le budget de fonctionnement n'augmente pas plus vite que le taux d'inflation; 5 = le budget de fonctionnement est équilibré par rapport au taux d'inflation; 0 = le budget de fonctionnement augmente plus vite que le taux d'inflation.

Notation (B) : 10 = le budget de fonctionnement n'augmente pas plus vite que le taux de croissance démographique; 5 = le budget de fonctionnement est équilibré par rapport au taux de croissance démographique; 0 = le budget de fonctionnement augmente plus vite que le taux de croissance démographique.

Note globale = (A+B)/2.

L'augmentation du budget de fonctionnement des sept municipalités était inférieure au taux d'inflation, et dans six cas sur sept, elle était inférieure au taux de croissance démographique. Seul le budget de fonctionnement moyen de la MRCB a augmenté plus vite – de 2,3 % – que la population⁸. La FCEI est ravie de constater que même en contexte pandémique, la majorité des municipalités ont su maîtriser leur budget de fonctionnement.

⁷ Voir l'annexe D.

⁸ Voir l'annexe D.

Recommandations

- Alléger le fardeau fiscal des propriétaires de PME et geler les impôts.
- Continuer d'empêcher les budgets de fonctionnement d'augmenter plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.
- Renforcer l'équité et l'équilibre du régime de l'impôt foncier en imposant au même taux les propriétaires résidentiels et non résidentiels.

Paperasserie

La paperasserie s'entend des formalités administratives et des exigences réglementaires lourdes et excessives qui nuisent aux affaires. Chaque année, la FCEI fait paraître un rapport intitulé *Paperasserie : Bulletin des provinces*, où elle présente les mesures prises par les pouvoirs publics pour mesurer la paperasserie et s'y attaquer. Selon le rapport *Paperasserie : Bulletin des provinces 2023*, 84 % des propriétaires de PME au pays considèrent comme particulièrement important de pouvoir comprendre les politiques, formulaires et autres documents (langage clair), et 86 % estiment très important pour leur entreprise de savoir ce qu'ils ont à faire, et pourquoi, lorsqu'ils traitent avec le gouvernement⁹. C'est donc dire que la réduction de la paperasserie est importante et utile pour les PME.

Bien que beaucoup de démarches aient été faites pour réduire la paperasserie, force est de constater qu'il reste beaucoup de travail à faire. Dans les provinces de l'Atlantique, trois propriétaires de PME sur cinq estiment que leur municipalité doit en faire une priorité¹⁰. Rappelons que les améliorations en ce sens facilitent la tâche aux PME et allègent souvent leur fardeau administratif et financier.

La pandémie a poussé les municipalités à faire un virage numérique et les a forcées à s'adapter rapidement. Par exemple, de nombreux processus (comme les demandes de permis et de licences) ont été déplacés en ligne ou simplement levés. Plus accessibles, les processus en ligne réduisent la paperasserie pour les PME. Prenons le cas de la MRH, de la MRCB et de la Municipalité de Saint John, qui ont levé les droits sur les terrasses durant la pandémie pour soulager la pression sur le secteur de la restauration. La FCEI encourage les municipalités à continuer dans cette voie en trouvant de nouvelles occasions de passer au numérique.

⁹ FCEI, *Paperasserie : Bulletin des provinces 2023*, 2023.

¹⁰ FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, du 27 juin au 18 juillet 2023, n = 370.

Les indicateurs de cette section sont les suivants :

1. Coût des permis de café-terrasse
2. Processus de demande en ligne et option de paiement en ligne pour les permis d'entreprise
3. Mécanisme de rétroaction du public permettant de signaler les problèmes administratifs
4. Affichage public d'une estimation des délais de traitement des demandes de permis/licences

« La paperasse à remplir pour obtenir un permis ou des renseignements est trop longue et frise le ridicule. Les exigences font obstacle à l'expansion et à l'évolution des entreprises¹¹. »

- Propriétaire d'une entreprise, Vente de gros, Nouvelle-Écosse

« Les formalités administratives, les règles et les exigences réglementaires rendent le démarrage d'une entreprise beaucoup trop difficile. Les règlements sont devenus très stricts, et la plupart sont complètement absurdes. On cherche simplement à piger dans le portefeuille des propriétaires¹². »

- Propriétaire d'une entreprise, Construction, Terre-Neuve-et-Labrador

« Il y a trop de permis à obtenir, et les délais sont trop longs¹³. »

- Propriétaire d'une entreprise, Construction, Nouvelle-Écosse

Indicateur de paperasserie n° 1 - Coût des permis de café-terrasse

Le secteur de l'hébergement et de la restauration a été l'un des plus durement touchés par la pandémie et l'un de ceux qui ont le plus de difficulté à se relever. D'après une récente étude de la FCEI, 12 % des PME de ce secteur risquaient de fermer leurs portes au deuxième trimestre de 2023, et c'est l'un des secteurs dans lesquels les propriétaires sont les plus susceptibles de prévoir de réduire leur effectif à temps plein ou d'arrêter d'investir dans leur entreprise¹⁴.

Les restaurants qui souhaitent accroître l'achalandage, surtout au plus fort de la saison touristique dans l'Atlantique, sont bien servis par l'aménagement d'une terrasse. Ainsi, les municipalités peuvent apporter un soutien direct très efficace en réduisant le coût des agrandissements de terrasse. Lorsque les autorités sanitaires ont restreint la capacité des salles à manger pendant la pandémie, de

¹¹ Idem.

¹² Idem.

¹³ Idem.

¹⁴ FCEI, *Perspectives trimestrielles des PME*, 2023.

nombreuses municipalités ont cherché à rendre les solutions extérieures plus accessibles, notamment en abaissant le coût des permis de terrasse.

À Saint John (Nouveau-Brunswick), un permis de café-terrasse coûte 1 112 \$, alors qu'à Toronto, on parle de 458 \$. Cette comparaison défavorable avec la métropole du pays semble indiquer une certaine exagération de la part de nombreuses municipalités de l'Atlantique. Il faudrait maintenir bas le coût des permis relatifs aux terrasses de trottoir, comme on l'a fait durant la pandémie, pour favoriser la vitalité des entreprises de restauration.

Pour les notes suivantes, nous avons pris le coût – pour chaque municipalité – d'un permis de terrasse de la taille d'une place de stationnement (11,89 m²)¹⁵. Au moment de rédiger le présent rapport, certaines municipalités n'avaient pas d'information en ligne sur les permis de terrasse, et la FCEI n'a pas réussi à obtenir des clarifications de leur part. Nous supposons donc qu'elles interdisent les terrasses ou qu'elles n'ont pas de processus d'octroi de permis.

¹⁵ Parking Industry, « The Average Size of Parking Spaces in Canada », 2020. En ligne : www.parkingindustry.ca/construction-maintenance/the-average-size-of-parking-spaces-in-canada.

Tableau 3

Indicateur de paperasserie n° 1 - Coût des permis de café-terrasse

	Note	Coût
Saint John (N.-B.)	0	1 112 \$
MRH (N.-É.)	5	940 \$
Fredericton (N.-B.)	10	500 \$
Moncton (N.-B.)	10	131 \$
St. John's (T.-N.-L.)	0	2690 \$
Charlottetown (Î.-P.-É.) ¹⁶	10	600 \$
MRCB (N.-É.) ¹⁷	S.O.	S.O.

Notation : 10 = coût inférieur à la moyenne régionale de 995 \$; 5 = écart de 100 \$ ou moins par rapport à la moyenne régionale; 0 = coût supérieur à la moyenne régionale.

Le coût d'un permis de café-terrasse varie considérablement d'une municipalité à l'autre. Moncton devrait être reconnue comme ayant les coûts les plus bas associés aux permis de terrasse. L'ensemble des municipalités devraient considérer Moncton comme un leader et s'efforcer de réduire les coûts associés aux cafés-terrasses.

Indicateur de paperasserie n° 2 - Processus de demande en ligne et option de paiement en ligne pour les permis d'entreprise

De nombreux processus administratifs ont été transférés en ligne en raison de la pandémie, un changement positif qui a encouragé tous les ordres de gouvernement à élargir leur présence numérique. Cela dit, il y a encore lieu de simplifier considérablement les processus municipaux pour les résidents et les entreprises. Une mesure efficace de réduction de la paperasserie est de permettre les demandes de service et les paiements en ligne.

Pour noter cet indicateur, nous avons vérifié sur les sites Web municipaux s'il était possible de soumettre une demande et régler le paiement en ligne (autrement qu'au moyen de formulaires imprimables). L'objectif était de trouver le processus de demande comme le ferait un propriétaire d'entreprise. En l'absence de résultats, nous avons utilisé des termes de recherche comme

¹⁶ Le site Web de Charlottetown ne contenait aucune information sur les terrasses. La FCEI a tenté une dernière communication le 8 août 2023. Au moment de la rédaction du présent rapport, elle n'avait pas eu de réponse.

¹⁷ Le site Web de la MRCB ne contenait aucune information sur les terrasses. La FCEI a tenté une dernière communication le 8 août 2023. Au moment de la rédaction du présent rapport, elle n'avait pas eu de réponse.

« application submission » (soumission de demande), « payment options » (options de paiement), « license portal » (portail des permis), « online payment » (paiement en ligne) et « online application » (demande en ligne). Si ni l'une ni l'autre de ces méthodes n'a fonctionné, la note de la municipalité est de 0.

Tableau 4

Indicateur n° 2 - Processus de demande en ligne et option de paiement en ligne pour les permis d'entreprise

	<i>Note</i>
Saint John (N.-B.)	5
Fredericton (N.-B.)	5
Moncton (N.-B.)	0
MRH (N.-É.)	10
MRCB (N.-É.)	5
Charlottetown (Î.-P.-É.)	5
St. John's (T.-N.-L.)	5

Notation : 10 = processus de demande en ligne ET option de paiement en ligne pour les permis d'entreprise; 5 = processus de demande en ligne OU option de paiement en ligne pour les permis d'entreprise; 0 = en personne seulement.

Seule la MRH obtient la note parfaite pour cet indicateur. Elle offre un processus de demande en ligne et une option de paiement en ligne pour les permis d'entreprise. La plupart des municipalités ont droit à une partie des points, ayant seulement un processus de demande en ligne ou une option de paiement en ligne. Dans le présent rapport, les processus de demande en ligne comprennent l'envoi par courriel, offert par une bonne partie des municipalités obtenant une partie des points.

La FCEI encourage fortement les municipalités à délaisser le courriel au profit d'un système de demande et de paiement en ligne. Ce genre de système sert bien les entreprises, mais aussi les municipalités, qui peuvent automatiser les processus.

Indicateur de paperasserie n° 3 - Mécanisme de rétroaction du public permettant de signaler les problèmes administratifs

La réduction de la paperasserie compte parmi les principales priorités des PME. La création d'un espace où les propriétaires de PME peuvent s'exprimer sur les problèmes administratifs est un excellent moyen pour les municipalités de se tenir au courant et, éventuellement, de s'attaquer à la paperasserie. En se dotant d'un mécanisme de rétroaction, les municipalités peuvent collaborer avec les PME à la réduction de la paperasserie et faciliter la conduite des affaires sur leur territoire.

Pour noter cet indicateur, nous avons consulté les sites Web municipaux pour vérifier la présence d'un mécanisme de rétroaction sur la paperasserie. Lorsque la première recherche générale ne donnait aucun résultat, nous avons utilisé des termes de recherche comme « red tape » (paperasserie), « red tape feedback » (rétroaction sur la paperasserie), « business feedback » (rétroaction des entreprises) et « public feedback » (rétroaction du public).

Tableau 5

Indicateur n° 3 - Mécanisme de rétroaction du public permettant de signaler les problèmes administratifs

	<i>Note</i>
Saint John (N.-B.)	0
Fredericton (N.-B.)	0
Moncton (N.-B.)	0
MRH (N.-É.)	10
MRCB (N.-É.)	0
Charlottetown (Î.-P.-É.)	0
St. John's (T.-N.-L.)	0

Notation : 10 = un mécanisme de rétroaction du public permet de signaler les problèmes administratifs; 0 = aucun mécanisme de rétroaction du public ne permet de signaler les problèmes administratifs.

Seule la MRH dispose d'un mécanisme de rétroaction sur la paperasserie qui est ouvert au public et qui comprend un portail et une adresse courriel distincte. Ce genre de portail est très utile aux propriétaires d'entreprise et aux résidents qui souhaitent s'exprimer, ainsi qu'aux municipalités qui souhaitent leur faciliter la vie. Les municipalités de l'Atlantique feraient bien de doter leur site Web d'un mécanisme de rétroaction sur la paperasserie.

Indicateur de paperasserie n° 4 - Affichage public d'une estimation des délais de traitement des demandes de permis/licences

L'indication de délais estimatifs aux entreprises les aide à s'organiser en conséquence et à réduire les retards dans leurs projets, en plus de favoriser la reddition de comptes des municipalités. Huit propriétaires de PME sur dix disent que la clarté des délais est particulièrement importante, ce qui confirme l'utilité des délais estimatifs pour la planification des propriétaires d'entreprise¹⁸.

Pour cet indicateur, les municipalités qui affichent publiquement les délais d'octroi de permis obtiennent la note de 10, celles qui ont un système de suivi individuel pour le traitement des permis, la note de 5, et les autres, la note de 0. Pour déterminer les notes, nous avons vérifié si les sites Web municipaux contenaient des informations sur les délais. En l'absence de résultats, nous avons utilisé les termes de recherche « permit timeline » (délai d'obtention de permis), « permit process » (processus de délivrance de permis), « permit » (permis) et « public timeline » (délai public).

Tableau 6

Indicateur n° 4 - Affichage public d'une estimation des délais de traitement des demandes de permis/licences

	<i>Note</i>
Saint John (N.-B.)	0
Fredericton (N.-B.)	5
Moncton (N.-B.)	0
MRH (N.-É.)	5
MRCB (N.-É.)	5
Charlottetown (Î.-P.-É.)	0
St. John's (T.-N.-L.)	0

Notation : 10 = une estimation publique des délais de traitement des demandes de permis est fournie; 5 = aucune estimation publique des délais n'est fournie, mais un processus de suivi individuel existe pour les demandes soumises; 0 = aucune estimation publique ou individuelle des délais n'est fournie.

¹⁸ FCEI, Sondage *Votre Voix* - Mai 2023, du 4 au 25 mai 2023, n = 370.

Trois des sept municipalités ont un processus de suivi individuel pour les permis. Ce type de processus est le bienvenu, mais un affichage public des délais améliorerait la transparence et favoriserait la reddition de comptes en la matière.

Recommandations

- Indiquer au public les délais de traitement des demandes de permis afin que les entreprises et les résidents puissent s'organiser en conséquence.
- Suivre l'exemple de la MRH en dotant le site Web municipal d'un mécanisme de rétroaction sur la paperasserie.
- Mettre en place un processus en ligne et une option de paiement en ligne pour les demandes de permis.
- Réduire le coût des permis de terrasse.

Soutien aux PME

Le volet du soutien aux PME englobe les politiques municipales qui facilitent les affaires ou qui allègent les coûts, ainsi que les sites Web municipaux qui ont une page consacrée aux entreprises. En soutenant les PME, les municipalités permettent aux entreprises de prospérer et de créer des communautés viables et accueillantes.

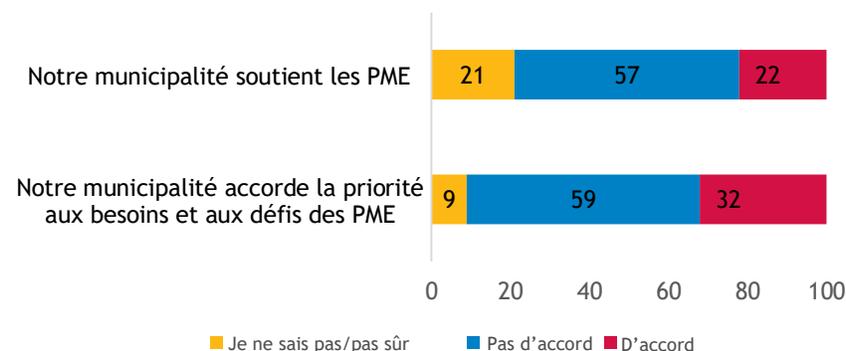
Dans les provinces de l'Atlantique, il reste encore beaucoup de travail à faire sur ce plan : plus de la moitié (57 %) des propriétaires de PME estiment que leur municipalité ne soutient pas adéquatement les PME, et près de trois sur cinq sont d'avis qu'elle n'accorde pas la priorité aux besoins et aux défis des PME (voir la figure 3)¹⁹.

¹⁹ FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, du 27 juin au 18 juillet 2023, n = 370.

FIGURE 3

Les propriétaires de PME de l'Atlantique ne s'estiment pas soutenus par leur municipalité

Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique : questions portant sur le soutien aux PME



Source : FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, juillet 2023, n = 3700.

« *Je ne sais pas. Je n'ai jamais entendu parler d'une administration municipale qui aurait aidé les PME de ma région. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, eux, le font*²⁰. »

- Propriétaire d'une entreprise, Ressources naturelles, Nouvelle-Écosse

« *Les propriétaires de PME ont besoin de plus d'aide et de soutien, sans quoi ils ne peuvent pas faire partie de la communauté*²¹. »

- Propriétaire d'un commerce de détail, Nouveau-Brunswick

Les indicateurs de cette section sont les suivants :

- Existence d'une page consacrée aux entreprises
- Consultation publique sur les budgets municipaux
- Politique d'atténuation des effets des travaux publics

Indicateur de soutien aux PME n° 1 - Existence d'une page consacrée aux entreprises

Des communications directes entre les municipalités et les propriétaires d'entreprise peuvent aider considérablement les PME à résoudre leurs problèmes et à trouver des réponses à leurs questions. Les propriétaires de PME qui peuvent communiquer directement avec les autorités publiques consacrent moins de temps à des tâches laborieuses et plus de temps à leur passion : exploiter leur entreprise.

²⁰ FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, du 27 juin au 18 juillet 2023, n = 370.

²¹ Idem.

Dans les faits, 82 % jugent particulièrement importante la capacité de communiquer avec un être humain²², et c'est ce que permet une page destinée aux entreprises où figurent les coordonnées d'une personne-ressource.

Les municipalités qui ont une page Web et fournissent des coordonnées obtiennent la note de 10, celles qui ne remplissent qu'un des deux critères, la note de 5, et les autres, la note de 0. Pour déterminer les notes, nous avons vérifié si le site Web consacrait une page aux entreprises et fournissait les coordonnées d'une personne-ressource. En l'absence de résultats, nous avons utilisé les termes de recherche « contact information » (coordonnées), « directory » (répertoire), « business contact » (personne-ressource pour les entreprises), « business » (affaires), « small business » (petite entreprise) et « economic development » (développement économique). Si ni l'une ni l'autre de ces méthodes n'a fonctionné, la note de la municipalité est de 0.

Tableau 7

Indicateur n° 1 - Existence d'une page consacrée aux entreprises

	Note
Saint John (N.-B.)	10
Fredericton (N.-B.)	5
Moncton (N.-B.)	10
MRH (N.-É.)	10
MRCB (N.-É.)	10
Charlottetown (Î.-P.-É.)	10
St. John's (T.-N.-L.)	10

Notation : 10 = page consacrée aux entreprises où figurent des coordonnées; 5 = page consacrée aux entreprises où ne figurent pas de coordonnées; 0 = absence de page et de coordonnées.

La plupart des municipalités obtiennent la note de 10 pour cet indicateur. La FCEI félicite les municipalités qui font le nécessaire pour que les entreprises aient accès à une page claire où trouver les informations qui leur sont utiles. La mise en place d'un point de contact direct pour les entreprises est également d'une grande aide, et la FCEI est ravie que ce soit une réalité dans la plupart des administrations.

²² FCEI, *Paperasserie : Bulletin des provinces 2023*.

Indicateur de soutien aux PME n° 2 - Consultation publique sur les budgets municipaux

Les décisions budgétaires des municipalités ont des effets directs sur le milieu des affaires et la population. Impôts, coût des permis et licences, transports en commun, déneigement, construction... les résidents et les propriétaires d'entreprise sont en droit de donner leur opinion sur le budget de leur municipalité.

Les municipalités qui prévoyaient une consultation publique sur leur budget obtiennent la note de 10, et celles qui n'en prévoyaient aucune, la note de 0. Pour déterminer la note, nous avons d'abord vérifié si le site Web de la municipalité contenait des informations à propos de consultations sur le budget. Nous avons consulté les pages des communiqués de presse et des documents budgétaires et les sites Web affiliés (p. ex., « Engage Fredericton »), et nous avons utilisé la barre de recherche pour chercher les termes « budget consultation » (consultation sur le budget), « public consultation » (consultation publique) et « consultation ». Lorsque cette recherche ne donnait aucun résultat, nous en avons fait une autre dans le moteur Google en utilisant des termes similaires à ceux qui précèdent, mais en ajoutant le nom de la municipalité. Nous avons ensuite vérifié si une consultation publique avait été mentionnée dans les médias sociaux X (anciennement Twitter) et Instagram.

Tableau 8

Indicateur n° 2 - Consultation publique sur les budgets municipaux

	<i>Note</i>
Saint John (N.-B.)	10
Fredericton (N.-B.)	10
Moncton (N.-B.)	10
MRH (N.-É.)	10
MRCB (N.-É.)	10
Charlottetown (Î.-P.-É.)	10
St. John's (T.-N.-L.)	10

Notation : 10 = consultation publique sur le budget; 0 = aucune consultation publique sur le budget.

Toutes les municipalités obtiennent la note de 10 pour cet indicateur. Pour la plupart des municipalités, l'information était très facile à trouver. La FCEI salue le travail qui a été fait et encourage les municipalités à poursuivre les consultations publiques sur leurs budgets annuels. Il est également important qu'elles rendent faciles à trouver les informations sur ces consultations, idéalement en les mettant sur la page principale de leur site Web avant et pendant la période de consultation. Pour entendre le plus de voix possible, les municipalités peuvent donner au public plusieurs moments pour s'exprimer, publier des communiqués dans les médias sociaux et créer des sondages de consultation sur les budgets.

Indicateur de soutien aux PME n° 3 - Politique d'atténuation des effets des travaux publics

Dans les provinces de l'Atlantique, 6 propriétaires de PME sur 10 disent que les projets de construction ont nui à leurs activités, et 44 % indiquent que la circulation, la poussière, les débris ou le bruit provenant de chantiers de construction ont perturbé leurs activités²³. Il est essentiel de prévoir des politiques d'atténuation des effets pour aider les entreprises à survivre aux travaux publics qui se déroulent à proximité.

« On n'est même pas dans un secteur passant, et les travaux de voirie se succèdent depuis au moins 5 ans²⁴. »

- Propriétaire d'un commerce de détail, Terre-Neuve-et-Labrador

Au Canada, une ville se démarque au chapitre de l'atténuation des effets des travaux de construction : Montréal. Afin d'atténuer les conséquences pour les PME, la métropole québécoise a mis en place une politique qui prévoit du soutien financier aux entreprises touchées et, entre autres, des stratégies de communication claires au sujet des chantiers.

Les municipalités dotées d'une politique visant à atténuer les effets des chantiers locaux sur les PME obtiennent la note de 10. Si une politique d'atténuation est en place, mais qu'elle est déficiente sur le plan de la structure et des éléments essentiels, la note est de 5, et si aucune initiative ou politique n'est en place, aucun point n'est accordé. Dans cette section, nous avons établi les notes en vérifiant s'il y avait des informations sur l'atténuation des effets des travaux dans la section des sites Web municipaux consacrée aux politiques. Nous avons utilisé les termes de recherche « construction mitigation » (atténuation des effets des travaux de construction), « public project mitigation » (atténuation des effets des travaux publics) et « project mitigation » (atténuation des effets des chantiers).

²³ FCEI, *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique*, du 27 juin au 18 juillet 2023, n = 370.

²⁴ Idem.

Tableau 9

Indicateur n° 3 - Politique d'atténuation des effets des travaux publics

	<i>Note</i>
Saint John (N.-B.)	0
Fredericton (N.-B.)	0
Moncton (N.-B.)	0
MRH (N.-É.)	5
MRCB (N.-É.)	0
Charlottetown (Î.-P.-É.)	0
St. John's (T.-N.-L.)	5

Notation : 10 = une politique d'atténuation est en place pour réduire les effets des chantiers locaux sur les PME (voir le [rapport de la FCEI sur le sujet](#)); 5 = une politique d'atténuation est en place, mais elle est déficiente sur le plan de la structure et des éléments essentiels; 0 = aucune initiative ou politique n'est en place pour atténuer les effets des chantiers.

St. John's et la MRH obtiennent la note de 5 : les deux municipalités disposent d'une politique d'atténuation, mais pas d'un plan clair indiquant les mesures concrètes d'atténuation, et l'accent est mis non pas sur les conséquences pour les entreprises, mais sur les conséquences pour le public et les piétons. Toutes les autres municipalités obtiennent la note de 0. C'est donc dire que la plupart des administrations municipales n'ont pas d'approche d'atténuation. Il serait bon que toutes les municipalités de l'Atlantique envisagent l'établissement d'une politique d'atténuation claire et complète. Des plans d'atténuation clairs aident tous les acteurs du milieu à composer avec les travaux de longue haleine.

Recommandations

- Créer un programme d'indemnisation pour les travaux qui nuisent aux entreprises. Ce programme doit être accessible et facile à comprendre, prévoir des compensations financières adéquates versées dans un délai raisonnable (montant quotidien, allègement fiscal, etc.) et être financé à même le budget des travaux.
- Instaurer une « aucune surprise » : effectuer un suivi de l'état des infrastructures et informer les entreprises locales des travaux longtemps à l'avance. Pour ce faire, les villes pourraient établir un rapport sur l'état des infrastructures et un plan quinquennal de dépenses en immobilisations, et mener des consultations préalables auprès de toutes les entreprises susceptibles d'être touchées.
- Adopter pour pratique de ne creuser qu'une seule fois, en privilégiant le moment le plus opportun pour les travaux et en prévoyant leur déroulement par étape.
- Mettre en place un processus contractuel amélioré s'accompagnant de clauses d'atténuation des impacts et d'un système de primes et de pénalités, surtout pour les travaux terminés en avance ou en retard.
- Pour chaque projet, désigner un agent de liaison et lui octroyer des pouvoirs de gestion²⁵.

²⁵ FCEI, *Tracer la voie du succès : pour aider les PME à survivre aux travaux d'infrastructure*, 2018.

Tableau des recommandations

La FCEI adresse aux municipalités de l'Atlantique les recommandations suivantes :

Responsabilité fiscale

- Réduire le fardeau fiscal des entreprises.
- Continuer d'empêcher les budgets de fonctionnement d'augmenter plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.
- Renforcer l'équité et l'équilibre du régime de l'impôt foncier en imposant au même taux les propriétaires résidentiels et non résidentiels.

Paperasserie

- Indiquer au public les délais de traitement des demandes de permis.
- Suivre l'exemple de la MRH en instaurant un mécanisme de rétroaction sur la paperasserie en ligne.
- Mettre en place un processus en ligne et une option de paiement en ligne pour les demandes de permis.
- Réduire le coût des permis de terrasse pour les entreprises.

Soutien aux PME

- Créer un programme d'indemnisation pour les travaux qui nuisent aux entreprises. Ce programme doit être accessible et facile à comprendre, prévoir des compensations financières adéquates versées dans un délai raisonnable (montant quotidien, allègement fiscal, etc.) et être financé à même le budget des travaux.
- Instaurer une « règle aucune surprise » : effectuer un suivi de l'état des infrastructures et informer les entreprises locales des travaux longtemps à l'avance. Pour ce faire, les villes pourraient établir un rapport sur l'état des infrastructures et un plan quinquennal de dépenses en immobilisations, et mener des consultations préalables auprès de toutes les entreprises susceptibles d'être touchées.
- Adopter pour pratique de ne creuser qu'une seule fois, en privilégiant le moment le plus opportun pour les travaux et en prévoyant leur déroulement par étape.
- Mettre en place un processus contractuel amélioré s'accompagnant de clauses d'atténuation des impacts et d'un système de primes et de pénalités, surtout pour les travaux terminés en avance ou en retard.
- Pour chaque projet, désigner un agent de liaison et lui octroyer des pouvoirs de gestion.

Annexe A - Bulletins par indicateurs

Bulletins par indicateurs et sommaire des bulletins par municipalités

Responsabilité fiscale

	Le budget municipal prévoit-il une réduction de l'impôt foncier?	Les dépenses augmentent-elles plus vite que les taux d'inflation et de croissance démographique?	Moyenne globale
Saint John (N.-B.)	0	10	5
Fredericton (N.-B.)	0	10	5
Moncton (N.-B.)	0	10	5
MRH (N.-É.)	0	10	5
MRCB (N.-É.) ²⁶	S.O. ²⁷	5	5
Charlottetown (Î.-P.-É.)	0	10	5
St. John's (T.-N.-L.)	0	10	5

²⁶ La note globale de la MRCB ne tient pas compte des indicateurs notés « S.O. ».

²⁷ La MRCB n'est pas notée pour cet indicateur, car son budget 2023-2024 n'était pas disponible au moment de rédiger le présent rapport.

Paperasserie

	Coût des permis de café-terrasse	Processus de demande en ligne et option de paiement en ligne pour les permis d'entreprise	Mécanisme de rétroaction du public permettant de signaler les problèmes administratifs	Affichage public d'une estimation des délais de traitement des demandes de permis/licences	Moyenne globale
Saint John (N.-B.)	0	5	0	0	1,25
Fredericton (N.-B.)	10	5	0	5	5
Moncton (N.-B.)	10	0	0	0	2,50
MRH (N.-É.)	5	10	10	5	7,50
MRCB (N.-É.)	S.O. ²⁸	5	0	5	3,33
Charlottetown (Î.-P.-É.)	10	5	0	0	3,75
St. John's (T.-N.-L.)	0	5	0	0	1,25

²⁸ La note globale de la MRCB ne tient pas compte des indicateurs notés « S.O. ».

Soutien aux PME

	Existence d'une page consacrée aux entreprises	Consultation publique sur les budgets municipaux	Politique d'atténuation des effets des travaux publics	Moyenne globale
Saint John (N.-B.)	10	10	0	6,66
Fredericton (N.-B.)	5	10	0	5,00
Moncton (N.-B.)	10	10	0	6,66
MRH (N.-É.)	10	10	5	8,33
MRCB (N.-É.)	10	10	0	6,66
Charlottetown (Î.-P.-É.)	10	10	0	6,66
St. John's (T.-N.-L.)	10	10	5	8,33

Annexe B - Bulletins par municipalités

Saint John (Nouveau-Brunswick)	
Responsabilité fiscale	<p>Dans son budget 2023-2024, Saint John ne s'est pas engagé à alléger le fardeau fiscal des entreprises.</p> <p>Elle obtient la note de 10 pour l'indicateur de l'augmentation des dépenses, car ses dépenses n'ont pas augmenté plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.</p>
Paperasserie	<p>C'est à Saint John que les permis de terrasse-café coûtent le plus cher. Le coût se décline comme suit : 4,00 \$ x 127,98 (superficie occupée en pieds carrés) + 100 \$ (frais généraux) + 500 \$ pour une place de stationnement. Nous avons utilisé la même superficie (une place de stationnement) pour toutes les municipalités. La FCEI recommande fortement à Saint John de songer à réduire le fardeau qu'elle impose aux exploitants de terrasse.</p> <p>La municipalité n'offre pas d'option de paiement en ligne pour les permis, et elle ne propose que le courriel pour l'envoi des demandes. Elle pourrait se doter d'un portail en ligne et d'une option de paiement en ligne.</p> <p>Le site Web ne prévoit aucun mécanisme de rétroaction consacré à la paperasserie. Par ailleurs, lorsque l'internaute clique sur le bouton « how can we help » (comment pouvons-nous vous aider?) de la page destinée aux entreprises, il n'obtient ni une adresse courriel ni des coordonnées, mais seulement une copie du lien vers la page, à relayer dans les médias sociaux.</p> <p>Aucun délai estimatif n'est fourni au public pour les processus d'octroi de permis. Ce genre d'indication peut grandement aider les entreprises à planifier leurs projets, par exemple.</p>
Soutien aux PME	<p>Il y a une page destinée aux entreprises, et les coordonnées figurent dans le bas. L'ajout de coordonnées précises pour les PME favoriserait la vitalité de ces acteurs de la collectivité.</p> <p>Plusieurs moyens ont été pris pour consulter le public relativement au processus budgétaire. Puisqu'il est facile de trouver comment laisser des commentaires, Saint John obtient la note de 10.</p> <p>Saint John n'a pas de politique d'atténuation des effets des chantiers. La chose la plus proche que nous ayons trouvée était une exigence d'avis public. En créant une politique d'atténuation complète, on fait en sorte que les entreprises de la zone touchée reçoivent l'aide qu'elles méritent durant les travaux. Vu l'absence de plan d'atténuation, Saint John obtient la note de 0.</p>

Fredericton (Nouveau-Brunswick)	
Responsabilité fiscale	<p>Rien n'indique dans le budget 2024 une intention de réduire le fardeau fiscal des entreprises, d'où la note de 0 attribuée à Fredericton.</p> <p>Elle obtient la note de 10 pour l'indicateur de l'augmentation des dépenses, car ses dépenses n'ont pas augmenté plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.</p>
Paperasserie	<p>À Fredericton, une terrasse de la taille d'une place de stationnement coûte 500 \$ par saison.</p> <p>Fredericton n'offre pas d'option de paiement en ligne pour les permis, et elle ne propose que le courriel pour l'envoi des demandes. Nous comptons le courriel comme un processus en ligne, mais il serait préférable de mettre en place un portail de demande en ligne et de prévoir une option de paiement en ligne.</p> <p>Le site Web ne prévoit aucun mécanisme de rétroaction consacré à la paperasserie. Ce serait une manière de permettre aux entreprises d'émettre des commentaires de façon anonyme.</p> <p>Fredericton obtient la note de 5, vu l'absence d'indication publique des délais d'octroi de permis. Il est toutefois possible d'ouvrir une session et de s'informer de l'état de sa demande.</p>
Soutien aux PME	<p>Une page complète est consacrée aux entreprises, mais il n'y a pas de coordonnées pour les entreprises.</p> <p>Nous avons trouvé une consultation publique en consultant Rogers TV. Si l'accessibilité était meilleure, et si le public était informé par plusieurs voies, le processus de consultation serait plus équilibré.</p> <p>Fredericton n'a pas de politique d'atténuation des effets des chantiers. En créant une politique d'atténuation complète, on fait en sorte que les entreprises de la zone touchée reçoivent l'aide qu'elles méritent durant les travaux. Vu l'absence de plan d'atténuation, Fredericton obtient la note de 0.</p>

Moncton (Nouveau-Brunswick)	
Responsabilité fiscale	<p>Rien n'indique dans le budget 2024 une intention de réduire le fardeau fiscal des entreprises, d'où la note de 0 attribuée à Moncton.</p> <p>L'administration municipale obtient la note de 10 pour l'indicateur de l'augmentation des dépenses, car ses dépenses n'ont pas augmenté plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.</p>
Paperasserie	<p>Selon le processus d'octroi de permis communiqué par Moncton, une terrasse coûte 131 \$ par année aux restaurateurs.</p> <p>La municipalité exige de se présenter en personne pour déposer une demande et pour régler le paiement, d'où sa note de 0 pour cette catégorie. Moncton ferait bien de songer à créer un processus en ligne pour les demandes et les paiements. Ce serait un moyen de réduire la paperasserie à la fois pour les propriétaires d'entreprise et pour la Ville.</p> <p>Le site Web ne prévoit aucun mécanisme de rétroaction consacré à la paperasserie. Ce serait une manière de permettre aux entreprises d'émettre des commentaires de façon anonyme.</p> <p>Aucun délai estimatif n'est fourni au public pour les processus d'octroi de permis. Ce genre d'indication peut grandement aider les entreprises à planifier leurs projets, par exemple.</p>
Soutien aux PME	<p>Moncton obtient la note de 10 pour l'indicateur de la page consacrée aux entreprises. Il y a une page contenant des informations utiles pour les entreprises, et un numéro destiné aux entreprises figure dans le haut.</p> <p>La note de 10 est attribuée pour l'indicateur relatif à la consultation publique. Les médias sociaux faisaient état d'une consultation publique, mais nous n'avons trouvé aucune autre communication. La FCEI encourage la municipalité à se montrer plus accessible et proactive dans la promotion des consultations publiques, surtout auprès du milieu des affaires.</p> <p>Moncton n'a pas de politique d'atténuation des effets des chantiers. En créant une politique d'atténuation complète, on fait en sorte que les entreprises de la zone touchée reçoivent l'aide qu'elles méritent durant les travaux. Vu l'absence de plan d'atténuation, Moncton obtient la note de 0.</p>

Municipalité régionale d'Halifax (MRH) (Nouvelle-Écosse)	
Responsabilité fiscale	<p>La MRH obtient la note de 0, car elle ne s'est pas engagée à réduire le fardeau fiscal des PME dans son budget 2024. Notons toutefois que la municipalité a récemment procédé à une réforme fiscale qui a modifié la structure d'imposition des entreprises, notamment en basant les taux sur le secteur géographique et l'évaluation foncière.</p> <p>La MRH obtient la note de 10 pour l'indicateur de l'augmentation des dépenses, car ses dépenses n'ont pas augmenté plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.</p>
Paperasserie	<p>Dans la MRH, il faut payer 940 \$ pour aménager une terrasse. C'est le coût d'une terrasse de la taille d'une place de stationnement où des boissons alcoolisées sont servies, à moins qu'un parcomètre doive être enlevé, auquel cas s'ajoutent des frais de 200 \$ par parcomètre.</p> <p>La MRH obtient la note de 10 pour l'indicateur relatif aux processus de demande en ligne et aux options de paiement en ligne pour les permis. Du dépôt de la demande à l'envoi du paiement, tout se fait dans le portail en ligne. Il y a même une page de questions courantes où figurent les étapes à suivre.</p> <p>La note de 10 est attribuée pour l'indicateur du mécanisme de rétroaction sur la paperasserie. La MRH dispose d'un portail de rétroaction sur la paperasserie et d'une adresse courriel à laquelle les entreprises peuvent écrire directement. Le travail qu'elle a fait pour réduire la paperasserie en a fait un leader dans la région.</p> <p>La MRH obtient la note de 5 pour l'indicateur des délais publics de traitement des demandes de permis. Il n'y a pas d'indication publique des délais d'octroi de permis et de licences pour les PME. La MRH a cependant un système de suivi pour les lotissements (p. ex. immeubles d'appartements, maisons), où l'utilisateur peut se connecter pour voir à quelle étape se trouve sa demande de permis.</p>
Soutien aux PME	<p>La MRH obtient la note de 10 pour l'indicateur de la page consacrée aux entreprises. La page destinée aux entreprises est facile à trouver et très accessible. On y trouve des coordonnées à utiliser pour toutes sortes de situations.</p> <p>La MRH obtient la note de 10 pour l'indicateur relatif à la consultation publique. Les informations à propos des consultations sur le budget sont claires et faciles à trouver (FAQ). La note de 5 est attribuée pour l'indicateur d'atténuation des effets des chantiers; il y a bien une politique, mais elle ne prévoit pas d'aide directe aux PME. En créant une politique d'atténuation complète, on fait en sorte que les entreprises de la zone touchée reçoivent l'aide qu'elles méritent durant les travaux.</p>

Municipalité régionale du Cap-Breton (MRCB) (Nouvelle-Écosse)	
Responsabilité fiscale	<p>L'indicateur d'allègement du fardeau fiscal indique « S.O. ». Le budget 2022-2023 ne fait mention d'aucune réduction d'impôt, et le budget 2023-2024 n'a pas encore été publié.</p> <p>La MRCB obtient la note de 5 pour l'indicateur de l'augmentation des dépenses, car ses dépenses n'ont pas augmenté plus vite que le taux d'inflation, mais ont dépassé le taux de croissance démographique. Il serait souhaitable qu'à l'avenir, l'augmentation soit inférieure à celle des deux taux.</p>
Paperasserie	<p>La mention « S.O. » est indiquée pour l'indicateur du coût des permis de café-terrace. Il n'y a pas de marche à suivre claire ni de barème pour les permis en question. Nous avons envoyé un courriel le 18 août, mais n'avons pas encore reçu de réponse au moment de la rédaction de ce rapport.</p> <p>La MRCB obtient la note de 5 pour l'indicateur du processus de demande en ligne et du paiement en ligne. On peut envoyer sa demande en ligne, mais il n'y a pas de portail pour les paiements en ligne. Nous notons qu'apparemment, la municipalité est en train de déployer Bizpal, une plateforme en ligne qui permet aux citoyens de soumettre des demandes de permis et d'effectuer des paiements. Le déploiement terminé, il devrait être possible de soumettre sa demande et d'effectuer son paiement en ligne dans la MRCB.</p> <p>La MRCB n'a pas de mécanisme de rétroaction consacré à la paperasserie. Ce serait une manière de permettre aux entreprises d'émettre des commentaires de façon anonyme.</p> <p>La MRCB obtient la note de 5 pour l'indicateur des délais publics de traitement des demandes de permis. On ne trouve rien sur les permis de vendeur. Les renseignements sur les permis d'aménagement sont faciles à trouver, mais pas publics. Il faut ouvrir une session pour connaître l'état de sa demande de permis.</p>
Soutien aux PME	<p>La note de 10 est attribuée pour l'indicateur de la page consacrée aux entreprises. La page destinée aux entreprises est très facile à trouver et donne beaucoup d'informations, et les coordonnées sont mises en évidence.</p> <p>La MRCB obtient la note de 10 pour l'indicateur relatif à la consultation publique. Pour son dernier budget, elle a mené une consultation remarquable dont pourraient s'inspirer d'autres municipalités.</p> <p>La MRCB n'a pas de politique d'atténuation des effets des chantiers. En créant une politique d'atténuation complète, on peut veiller à ce que les entreprises et les résidents de la zone touchée reçoivent l'aide qu'ils méritent durant les travaux. Vu l'absence de plan d'atténuation, la MRCB obtient la note de 0.</p>

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)	
Responsabilité fiscale	<p>La note de 0 est attribuée pour l'indicateur d'allègement du fardeau fiscal. Le prochain budget ne fait mention d'aucune réduction d'impôt. Cela dit, son dernier budget indiquait une intention de réduire l'imposition des entreprises et Charlottetown a donné suite à cet engagement.</p> <p>Elle obtient la note de 10 pour l'indicateur de l'augmentation des dépenses, car ses dépenses n'ont pas augmenté plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.</p>
Paperasserie	<p>La note de 10 est attribuée pour l'indicateur du coût des permis de café-terrace. Le coût s'élève à 600 \$ par place de stationnement.</p> <p>Charlottetown n'offre pas d'option de paiement en ligne pour les permis, et elle ne propose que le courriel pour l'envoi des demandes. Nous comptons le courriel comme un processus en ligne, mais il serait préférable de mettre en place un portail de demande en ligne et de prévoir une option de paiement en ligne.</p> <p>Charlottetown n'a pas de mécanisme de rétroaction consacré à la paperasserie. Ce serait une manière de permettre aux entreprises d'émettre des commentaires de façon anonyme.</p> <p>Aucun délai estimatif n'est fourni au public pour les processus d'octroi de permis. Ce genre d'indication peut grandement aider les entreprises à planifier leurs projets, par exemple.</p>
Soutien aux PME	<p>La note de 10 est attribuée pour l'indicateur de la page consacrée aux entreprises. La page destinée aux entreprises est facile à trouver, et les coordonnées figurent au premier paragraphe.</p> <p>Charlottetown obtient la note de 10 pour l'indicateur relatif à la consultation publique. Pour son dernier budget, Charlottetown a intégré plusieurs mécanismes de consultation publique dans son processus budgétaire.</p> <p>Charlottetown n'a pas de politique d'atténuation des effets des chantiers. En créant une politique d'atténuation complète, on peut veiller à ce que les entreprises et les résidents de la zone touchée reçoivent l'aide qu'ils méritent durant les travaux. Vu l'absence de plan d'atténuation, Charlottetown obtient la note de 0.</p>

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)	
Responsabilité fiscale	<p>La note de 0 est attribuée pour l'indicateur d'allègement du fardeau fiscal. Le prochain budget ne fait mention d'aucune réduction d'impôt. Cela dit, le dernier budget de la municipalité indiquait une intention de réduire l'imposition des entreprises et elle a donné suite à cet engagement.</p> <p>St. John's obtient la note de 10 pour l'indicateur de l'augmentation des dépenses, car ses dépenses n'ont pas augmenté plus vite que le taux d'inflation ou le taux de croissance démographique.</p>
Paperasserie	<p>C'est à St. John's que les coûts associés aux cafés-terrasses sont les plus élevés. Pour un café du 1er mai au 31 octobre, un permis de café-terrasse coûte 2690 \$. La ville de St. John's a ainsi obtenu une note de 0.</p> <p>St. John's n'offre pas d'option de paiement en ligne pour les permis, et elle ne propose que le courriel pour l'envoi des demandes. Nous comptons le courriel comme un processus en ligne, mais il serait préférable de mettre en place un portail de demande en ligne et de prévoir une option de paiement en ligne.</p> <p>La municipalité n'a pas de mécanisme de rétroaction consacré à la paperasserie.</p> <p>Aucun délai estimatif n'est fourni au public pour les processus d'octroi de permis. Ce genre d'indication peut grandement aider les entreprises à planifier leurs projets, par exemple.</p>
Soutien aux PME	<p>La note de 10 est attribuée pour l'indicateur de la page consacrée aux entreprises.</p> <p>La note de 10 est attribuée pour l'indicateur relatif à la consultation sur le budget. Des événements en ligne et en personne ont lieu au début du processus budgétaire. De plus, un sondage a lieu à un intervalle de quelques années.</p> <p>St. John's obtient la note de 5 pour l'indicateur d'atténuation des effets des chantiers. Dans les documents municipaux, on traite de « cas où un plan d'atténuation s'impose »²⁹. C'est un bon début, mais en créant une politique d'atténuation complète, on fait en sorte que les entreprises de la zone touchée reçoivent l'aide qu'elles méritent durant les travaux.</p>

²⁹ Ville de St. John's, « Development Regulations », 2023. En ligne : <https://www.stjohns.ca/en/building-development/development-regulations.aspx>

Annexe C - Méthodologie

Tendances relatives aux dépenses de fonctionnement des municipalités

Le présent rapport analyse les dépenses de fonctionnement de sept municipalités de l'Atlantique pour la période 2018-2022. Nous avons calculé la variation en pourcentage pour déterminer si les dépenses augmentaient plus vite que les taux d'inflation et de croissance démographique.

Les dépenses de fonctionnement de 2018 à 2022 sont tirées des documents budgétaires publiés par les municipalités. Pour chaque municipalité, nous avons recueilli les taux de croissance démographique et d'inflation (IPC) des années en question auprès de Statistique Canada. Pour l'IPC des provinces, nous avons consulté le site Web de chacune.

Après avoir recueilli toutes les valeurs, nous avons calculé la variation en pourcentage de chaque variable et la moyenne sur cinq ans. Le calcul de la variation en pourcentage a été fait pour les dépenses de fonctionnement des municipalités et le taux d'inflation des provinces. La moyenne sur cinq ans du taux de croissance démographique (variation en pourcentage) provient de Statistique Canada.

Après avoir calculé les variations en pourcentage, nous avons comparé de façon indépendante la variation en pourcentage des dépenses de fonctionnement avec la variation en pourcentage de la population, et avec la variation en pourcentage de l'inflation (en prenant les dépenses de fonctionnement comme point d'ancrage). Si la variation en pourcentage des dépenses de fonctionnement est supérieure à celle du taux de la population, nous attribuons à la municipalité la note de 0. Si elle s'en rapproche, nous lui donnons la note de 5, et si elle est inférieure, la note de 10. L'espoir est que l'augmentation du budget de fonctionnement soit inférieure aussi bien au taux d'inflation qu'au taux de croissance démographique. Nous avons employé la même méthode pour comparer les dépenses de fonctionnement à l'inflation. Autrement dit, chaque municipalité obtient la note de 10, de 5 ou de 0 pour la comparaison avec la croissance démographique et pour la comparaison avec l'inflation.

Nous avons ensuite attribué une note finale. Nous avons donné la même pondération à la note relative à la croissance démographique et à la note relative à l'inflation. Pour ce faire, nous avons additionné les deux notes et divisé la somme par deux, ce qui donne, pour chaque municipalité, une note finale pour l'augmentation des dépenses de fonctionnement par rapport à la croissance démographique et au taux d'inflation. Les données brutes se trouvent à l'annexe D.

Coût des permis de café-terrasse

Pour l'indicateur du coût des permis de café-terrasse, nous avons utilisé la formule de calcul du coût de la municipalité, puis attribué au résultat la note de 0, 5 ou 10.

Après quelques recherches, nous avons constaté que la majorité des municipalités établissaient le coût d'un permis en fonction de la superficie utilisée ou du nombre de places de stationnement occupées.

Nous avons donc utilisé la superficie d'une place de stationnement (11,89 m²)³⁰ lorsqu'il fallait indiquer une superficie. Il convient de préciser que de nombreuses municipalités intègrent des frais supplémentaires (p. ex. enlèvement d'un parcomètre, d'un lampadaire) au coût du permis et qu'une entreprise ayant besoin de plus qu'une place de stationnement devra payer davantage.

Chaque municipalité obtient la note de 0, 5 ou 10, selon que le coût est supérieur, comparable (à 100 \$ près) ou inférieur à la moyenne régionale de 995 \$, respectivement.

Notes

Les notes - 10, 5 et 0 - sont présentées dans des tableaux. Pour chaque indicateur, les notes s'accompagnent d'une définition opérationnelle. Nous avons accompagné certains indicateurs de montants en dollars, pour mettre les notes en contexte, et nous avons divisé la somme des notes pour calculer une note globale. Chacun des bulletins indique la note globale de chaque municipalité pour les trois sections de notre analyse.

Une note de 5 a pour but de souligner les efforts déployés par la municipalité vis-à-vis de l'indicateur en question. La FCEI est consciente que dans les provinces de l'Atlantique, les municipalités n'ont pas toutes la même population et ne disposent donc pas de ressources égales. C'est pourquoi elle n'a retenu qu'une municipalité pour l'Île-du-Prince-Édouard et pour Terre-Neuve-et-Labrador : il aurait été injuste d'inclure la deuxième municipalité en importance de ces provinces, vu leur faible population. Nous avons donc sélectionné les sept plus grandes municipalités de la région, en prenant également en compte les emplacements géographiques.

Sources

La FCEI est une organisation non partisane qui représente les intérêts de 97 000 PME au Canada. Entièrement financée par les adhésions, la FCEI définit ses prises de position en menant régulièrement des sondages auprès de ses membres sur divers enjeux. La Fédération croit que les entrepreneurs ont besoin que leurs intérêts commerciaux soient défendus vigoureusement. La capacité de recherche de la FCEI est inégalée, puisqu'elle peut recueillir des renseignements concrets et récents auprès de ses membres sur des enjeux qui touchent leurs activités quotidiennes. À ce titre, la FCEI est une excellente source de renseignements à jour que les gouvernements peuvent utiliser pour élaborer des politiques qui touchent le milieu des PME. Une grande partie des données présentées dans le présent rapport proviennent du *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique* de la FCEI.

³⁰ Parking Industry, « The Average Size of Parking Spaces in Canada », 2020. En ligne : www.parkingindustry.ca/construction-maintenance/the-average-size-of-parking-spaces-in-canada.

- Le *Sondage sur les enjeux municipaux dans les provinces de l'Atlantique* a eu lieu du 28 juin au 20 juillet 2023. Le nombre de répondants s'élevait à 370. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 5,0 points de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage *Votre Voix* a eu lieu du 4 au 25 mai 2023. Le nombre de répondants s'élevait à 2 790. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 1,9 point de pourcentage, 19 fois sur 20.
- Le sondage *Baromètre des affaires* a eu lieu du 5 au 13 juillet 2023. Le nombre de répondants s'élevait à 550. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 4,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20.
- FCEI, *Paperasserie : Bulletin des provinces 2023*. En ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/fr/rapports-de-recherche/paperasserie-bulletin-des-provinces>
- FCEI, *Tracer la voie du succès : pour aider les PME à survivre aux travaux d'infrastructure*, 2018. En ligne : <https://www.cfib-fcei.ca/fr/rapports-de-recherche/la-voie-du-succ%C3%A8s-les-pme-%C3%A0-survivre-aux-travaux-d'infrastructure>

Des données externes ont aussi été utilisées pour présenter une perspective plus globale sur certaines questions.

Annexe D - Tendances relatives aux dépenses de fonctionnement des municipalités

Population

Variation en pourcentage de la population

	Variation en pourcentage
Saint John (N.-B.)	3,9
Fredericton (N.-B.)	7,2
Moncton (N.-B.)	11
MRH (N.-É.)	10,5
MRCB (N.-É.)	-0,74
Charlottetown (Î.-P.-É.)	11,8
St. John's (T.-N.-L.)	3

Source : Statistique Canada, www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm.

Inflation (IPC)

Chiffres recueillis

	2018	2019	2020	2021	2022
Nouveau-Brunswick	132,5	134	137,3	138,2	145,5
Nouvelle-Écosse	133,5	135	138,5	140,3	147,2
Île-du-Prince-Édouard	134,4	135	139	139,7	149,6
Terre-Neuve-et-Labrador	136,8	137	140	142,1	147,8

Source : Indice des prix à la consommation des provinces.

Variation en pourcentage

	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Nouveau-Brunswick	1,119403	2,403495994	0,65123	5,017182	5,428425
Nouvelle-Écosse	1,111111	2,527075812	1,282965	4,6875	6,093027
Île-du-Prince-Édouard	0,444444	2,877697842	0,501074	6,617647	5,477628
Terre-Neuve-et-Labrador	0,145985	2,142857143	1,477833	3,856563	4,730816

Budget de fonctionnement

Chiffres recueillis

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Saint John (N.-B.)	156 090 792	160 257 783	166 708 424	157 331 557	164 721 858
Fredericton (N.-B.)	125 798 333	132 107 926	137 102 985	137 920 816	135 000 000
Moncton (N.-B.)	150 803 072	155 792 366	161 816 957	161 581 960	176 295 052
MRH (N.-É.)	918 500 000	955 700 000	955 255 500	1 006 800 000	1 105 900 000
MRCB (N.-É.)	146 860 803	150 510 228	154 216 771	157 362 157	162 223 985
Charlottetown (Î.-P.-É.)	66 772 147	57 144 309	59 666 512	61 040 801	66 364 248
St. John's (T.-N.-L.)	294 591 088	304 677 022	305 578 936	312 526 525	319 603 486

Source : Documents des budgets municipaux.

Variation en pourcentage

	2019	2020	2021	2022	Moyenne
Saint John (N.-B.)	2,60018	3,869415141	-5,95994	4,486533	1,249047
Fredericton (N.-B.)	4,77609	3,64328975	0,592971	-2,16357	1,712196
Moncton (N.-B.)	3,202528	3,723090034	-0,14544	8,34572	3,781476
MRH (N.-É.)	3,892435	-0,046532053	5,119636	8,961027	4,481642
MRCB (N.-É.)	2,424702	2,40346298	1,99882	2,996985	2,455992
Charlottetown (Î.-P.-É.)	-16,8483	4,227166823	2,251427	8,021559	-0,58703
St. John's (T.-N.-L.)	3,310369	0,29514927	2,22304	2,214294	2,010713

Dépenses par rapport à l'inflation (Tableau A)

	Variation en pourcentage de l'inflation	Variation en pourcentage du budget de fonctionnement	Note
Saint John (N.-B.)	5,428424613	1,249047041	10
Fredericton (N.-B.)	5,428424613	1,712195853	10
Moncton (N.-B.)	5,428424613	3,781475776	10
MRH (N.-É.)	6,093026998	4,481641625	10
MRCB (N.-É.)	6,093026998	2,455992458	10
Charlottetown (Î.-P.-É.)	5,47762778	-0,587034048	10
St. John's (T.-N.-L.)	4,730815787	2,010713055	10

Dépenses par rapport à la population

	Variation en pourcentage de la population	Variation en pourcentage du budget de fonctionnement	Note
Saint John (N.-B.)	3,9	1,249047041	10
Fredericton (N.-B.)	7,2	1,712195853	10
Moncton (N.-B.)	11	3,781475776	10
MRH (N.-É.)	10,5	4,481641625	10
MRCB (N.-É.)	-0,74	2,455992458	0
Charlottetown (Î.-P.-É.)	11,8	-0,587034048	10
St. John's (T.-N.-L.)	3	2,010713055	10